

PRISE EN CHARGE

Haute Autorité de santé et Cour des comptes : des conclusions accablantes

Coup sur coup viennent de sortir un rapport de la Cour des comptes et les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) concernant la prise en charge des personnes souffrant d'autisme (voir pour en savoir plus). Si la France revient de loin en raison d'une approche psychanalytique, désormais rendue caduque par les connaissances scientifiques, le retard se fait toujours cruellement sentir. Certes, l'évolution des mentalités sur cette maladie est notable, et les recommandations pour un dépistage précoce sont bonnes. Mais dans la réalité, la situation reste bloquée. Sept milliards d'euros sont dépensés tous les ans pour améliorer la prise en charge et la Cour des comptes constate que cet argent est bien mal dépensé et insuffisamment consacré à des prises en charge éducatives.

La France continue ainsi à enfermer ses autistes au lieu de les accueillir en milieu scolaire. « Sur le terrain, les choses ont peu bougé, constate effaré Florent Chapel, auteur d'Autisme : la grande enquête. On se trouve encore malheureusement dans une situation où des autistes sont pris en charge dans des structures appliquant les pratiques psychanalytiques. Imagine-t-on le Cnes (Centre national d'études spatiales) dirigé par des gens prônant que la Terre est plate et que le Soleil tourne autour ? » Et de raconter l'anecdote du président d'un centre de ressources autisme du nord de la France, psychanalyste, expliquant à une mère dont l'enfant souffre de troubles gastriques qu'il est ainsi parce que « cet enfant veut vous vomir »... Les professionnels attendent maintenant avec impatience la sortie prochaine du 4^e plan autisme.

e traiterait que les symptômes, pas les causes de l'autisme ». Enfin, Danièle Langlois reste sceptique, jugeant « ses effets limités au vu des premiers résultats. Cela demande confirmation ».

4 LES ESPOIRS DE LA STIMULATION CÉRÉBRALE

Et si le traitement ne passait pas par un médicament mais par du courant continu ? Vient d'être lancé en Europe (Allemagne, France et Portugal) et pour cinq ans, un projet baptisé Stiped visant à traiter les troubles autistiques de l'enfant et de l'adolescent par des stimulations transcrâniennes légères. Il est porté en France par le CHU de Tours et la Pr Frédérique Bonnet-Brilhault. « En théorie, explique-t-elle, si vous avez un dysfonctionnement dans vos réseaux neuronaux, l'activation de certaines zones permettrait de jouer sur la plasticité cérébrale pour réactiver

les réseaux neuronaux qui dysfonctionnent. » Le principe est le suivant : le patient est soumis à des tâches d'habileté et de cognition sociales (tests de mémoire ou d'attention, par exemple) tandis que son cerveau est stimulé grâce à un casque muni d'électrodes. Tout se passe à domicile et un service de téléassistance permet de contrôler à distance les paramètres de stimulation et leurs résultats. Ce dispositif permettrait d'égaliser voire d'améliorer les excellents résultats obtenus actuellement dans l'unité de Frédérique Bonnet-Brilhault au CHU de Tours au prix d'une prise en charge médicale intense. « Grâce à des interventions précoces sur le langage et les interactions sociales, poursuit la spécialiste, ce sont 20 % des enfants qui sortent du diagnostic de l'autisme. Ce qui est énorme par rapport à ce qu'on obtenait auparavant ! » Avec Stiped, elle a bon espoir d'améliorer encore ce taux de guérison. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

► Autisme, la grande enquête, Florent Chapel et Sophie Le Callennec, Les Arènes, 245 p., 21,90 €

► La Fondation FondaMental : www.fondation-fondamental.org

► Le rapport de la Cour des comptes sur la prise en charge de l'autisme : sciaiv.fr/854autismecomptes

► Les recommandations de la HAS : sciaiv.fr/854HASautisme